

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

08 septembre 2023

L'an deux mil vingt trois, le 14 septembre à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

DATE D'AFFICHAGE

08 septembre 2023

Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, Mesdames, GALMEL Isabelle, JOUANNE Lydie, LERAUX Muriel, ROUCHERE Anne-Marie, YBERT Sandra.

Accusé de réception en préfecture
050-215000845-20230915-delib230914-01-DE
Date de télétransmission : 15/09/2023
Date de réception préfecture : 15/09/2023

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Mme LECONTE Marie-France donne pouvoir à Mr JARDIN Rodolphe
Mr FANFANI Antoine donne pouvoir à Mme LERAUX Muriel
Mme FORNERET Sarah donne pouvoir à Mme GALMEL Isabelle
Mme MALERBA Lydie donne pouvoir à Mme YBERT Sandra

Absent(s) : non excusé :

Monsieur Pierre EDINE a été élu secrétaire, conformément à l'article L.2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Absents : 0

Procurations : 4

Votants : 15

DEL2023/09/14-01

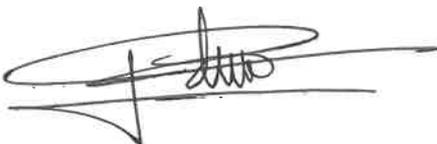
BUDGET COMMUNAL – ADMISSION D'UN DOSSIER EN CRÉANCE ÉTEINTE

La commission de surendettement de la Manche a décidé le 25/05/2023 d'imposer une mesure de rétablissement personnel sans liquidation juridique sur un dossier cantine. La Trésorerie Principale de Coutances nous demande d'admettre ce dossier en créance éteinte pour un montant de 948,57 euros (cantine 2021 et 2022)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **ADMET ce dossier en créance éteinte**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le mandat de 948.57 euros et à inscrire la dépense au budget communal 2023.

Le secrétaire de séance
Pierre ÉDINE



Le Maire
Rodolphe JARDIN

